

QUESTION DE MME LEPOIVRE, CONSEILLÈRE DÉFI

Suite à la discussion que nous avons eue ce soir au Conseil communal concernant le subside exceptionnel alloué au Champ des Cailles suite à la maladie de la langue bleue, je souhaiterais vous poser la question écrite suivante :

Pourriez-vous me faire l'inventaire des subsides qui ont été accordés par la commune aux différentes organisations suivantes : ASBL Chant des Cailles, ASBL Bercaïl et coopération Champ des Cailles et ce pour les années 2012 à 2024, en mentionnant systématiquement (1) le montant du subside (2) ce qui justifiait ce subside (3) dans quel(s) article(s) budgétaire(s) ces subsides ont été classés et comment ce classement est justifié au regard de la nature du subside octroyé.

RÉPONSE DU COLLÈGE

Voici la réponse concernant la liste des subsides sur lesquels vous nous interrogez :

Subsides

- En 2022- 6500 € : Milieu, environnement - Subsides aux organismes au service des ménages - 879/332-02 ; voir point du Conseil s'y rapportant.
- En 2024 - 4800 € : Milieu, environnement - Subsides aux organismes au service des ménages - 879/332-02 : justification d'aide suite à la maladie de la langue bleue ayant touché le troupeau. Voir point du Conseil s'y rapportant.

En outre, veuillez trouver les détails, hors subsides, de tous les montants alloués aux structures que vous mentionnez dans votre question écrite :

Budgets participatifs

BP 2020 : pas de projet déposé mais le Bercaïl était partenaire du projet « prairie-verger du Rouge Gorge » le subside (3605€) a été versé à « La Ramassette » (Coin du Balai) qui a financé et mis en place des actions en lien avec le Bercaïl et le Chant des Cailles

BP 2022, 2023 et 2024 : projets Coup de Pouce Eco pâturage élu (2022 : première place, 2023 idem, 2024 2ième place). 5000 € chaque année citée.

BP 2024 : projet Coup de Pouce Chant des Cailles élu (5ème place - 5000 €).

BP 2023 : projet phare = WB commune bergère (arrivé en 1ère position). Fond disponible 35000 € mais pas encore dépensés, le point est au Conseil Communal de novembre

Catalogue d'animations aux écoles

Plusieurs activités organisées par le Chant des Cailles et le Bercaïl font partie d'une série de propositions réunies dans un catalogue d'animations dédiées au développement durable, catalogue proposé aux enseignants des écoles communales.

Voici le budget qui a été payé à l'asbl le Chant des Cailles pour les animations du catalogue depuis la création du catalogue animations :

- 2021-22 : 3300 €
- 2022-23 : 3000 €
- 2023-24 : 4200 €
- Article budgétaire : 1041/124-06

Animations durant les plaines de vacances organisées par la Commune

Visite de la Ferme du Chant des Cailles et du Bercaïl par plusieurs groupes d'enfants inscrits aux plaines de vacances communales.

- 2021 : 1500 €
- 2022 : 1500 €
- 2023 : 1500 €
- 2024 : 1500 €
- Article budgétaire : 761/124-06 du service Jeunesse.